

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

3 février 2016

Date d'affichage :

16 février 2016

L'AN deux mille seize, le 9 février 2016 le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 3 février, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL (à partir de la question n° 5), FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, Mmes LARRIEU, MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, VERMOREL.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Laurent PAULET

Mme Séverine CHANIER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Boris BOUCHET jusqu'à la question n° 4

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Vincent PERGET

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

absente

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Yannick BONNET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 FEVRIER 2016**

QUESTION N° 9

OBJET : Cuisine centrale et satellites : bilan de l'autorisation de programme n° 2012-01

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 21 janvier 2016.

Le programme pluriannuel d'investissement portant rénovation de la cuisine centrale et mise aux normes des satellites a fait l'objet d'une autorisation de programme ouverte en 2012 dont l'enveloppe financière prévisionnelle est arrêtée à 2 400 000 € TTC.

Un bilan de la consommation au 31/12/15 des crédits de paiement liés à cette autorisation de programme doit être présenté à l'assemblée, en sachant que le passage en phase opérationnelle de cette opération est prévu en septembre 2016.

Autorisation de programme n° 2012-01 : Rénovation de la cuisine centrale et satellites

Bilan de consommation des crédits de paiement au 31/12/15

	2012	2013	2014	2015
Crédits paiement (LC 22243)	4 459,17	51 750,20	28 307,33	28 610,82

La réalisation financière 2015 correspond donc principalement à des frais d'ingénierie. Aussi, et de manière à tenir compte de cette exécution financière, il est proposé de modifier la répartition des crédits de paiement à l'intérieur de l'AP tout en prorogeant la durée d'exécution financière d'une année (garantie de parfait achèvement), comme suit :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Crédits de paiement	4 459,17	51 750,20	28 307,33	28 610,82	650 000	1 500 000	136 872,48

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le bilan de l'autorisation de programme 2012-01 ainsi présenté et la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'opération.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 9 février 2016

**Le Maire,
Président de Riom Communauté,**

signé

Pierre PECOUL